

Conseil de Quartier Aigas - Grand Bois – Méginand

Compte rendu de la réunion du 27 septembre 2018

Étaient présents:

Catherine Seux, Cécile Tavernier, Noëlle Chazal, Andrée Colomb, Geneviève Nardi, Marie-Claire Kein, Dominique Plan, André L'Excellent, Pierre Quenin, Roger Plazat, Robert Roux, Luc Ruynat

Sont excusés :

Martine Essayan, Nicolas Chambrillon, Georges Gonay, Noël Bourrat, Jacques Blanchin ; Thibaut Forgeot d'Arc.

Étaient absents :

Jean Pierre Marin La Flèche, Bernard Reboux

Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier du 31 mai 2018

Le compte rendu est approuvé, en l'état à l'unanimité.

Panneaux d'affichage de notre Conseil de Quartier :

Nos demandes de déplacement de panneaux d'affichage ont bien été suivies d'effet, et nous en remercions vivement la Mairie et ses Services.

Celui du Chemin du Grand Bois a été positionné à gauche du carrefour Chemin du Grand Bois - Chemin Antoine Pardon...et non, comme nous l'avions demandé, sur le trottoir de droite du Chemin du Grand Bois, à côté du silo à verre et du banc qui se trouvent déjà à cet endroit .

Le positionnement actuel n'est pas du tout pratique à l'usage : Traversée du carrefour dangereuse et pas de stationnement possible.

Nous demandons donc, à nouveau, que ce panneau soit positionné près du silo à verre, comme prévu et validé initialement avec Mme Subtil et Mr Blanchin.

La remise en état des joints d'étanchéité du panneau du Chemin de l'Aigas n'a pas encore été effectuée à ce jour, et reste nécessaire.

Bilan de l'apéritif de quartier

La météo a joué le jeu avec nous, et cet apéritif de quartier a été une nouvelle fois une réussite. Nous remercions vivement M. le Maire, M. le Député, ainsi que tous les Élus qui nous ont fait le plaisir et l'honneur de nous rendre visite lors de cette soirée.

Nous remercions également M. et Mme Kien, qui ont stocké chez eux tout le matériel prêté par la Mairie, et ont également fourni le matériel et l'énergie nécessaires à l'éclairage de notre chapiteau.

Points positifs :

- Une fréquentation de bon niveau, plus de 100 personnes, équivalente à celle des années passées.
- Beaucoup de « têtes nouvelles », et beaucoup de jeunes couples accompagnés de leurs enfants.

Points négatifs :

- Cette fois encore, aucune présence identifiée de représentants du Plateau de Méginand, alors que, pour la deuxième année consécutive, avec l'aide de M. Blanchin, que nous remercions à nouveau, chaque foyer du Plateau de Méginand a reçu une invitation personnelle par voie postale.
- Malgré les projecteurs prêtés par M. et Mme Kien, les abords du chapiteau se sont vite retrouvés dans l'obscurité dans la soirée.

Réflexions / Propositions pour 2019 :

- Revenir à un Apéritif de Quartier organisé le samedi midi, afin d'accueillir plus de personnes sur une période plus longue, dont les familles avec enfants...
- Compte tenu des élections à venir, faire attention à la date retenue pour cette manifestation...
- Joindre un plan d'accès au Vallon Torey, au dos du flyer d'invitation...
- Faire venir les musiciens de la « Maison pour Tous » pour animer cette manifestation...

La Fibre dans notre quartier

Orange nous a confirmé, par écrit, que les armoires d'arrivée de la fibre dans notre quartier sont toutes aujourd'hui installées.

En revanche, déception, il nous faudra encore attendre 12 à 18 mois pour que les câblages des liaisons armoires / logements soient installés, puis raccordables à nos domiciles respectifs.

Pour mémoire, en juin dernier, il nous avait été indiqué, et confirmé, que cela serait fait d'ici fin 2018...engagement non tenu .

Ci-dessous, les éléments de réponse dont dispose la Mairie suite à une réunion avec les services d'Orange :

La réunion avec Orange pour le déploiement de la fibre sur la commune nous a permis d'avoir plus de renseignements sur les démarches à entreprendre pour les particuliers.

En revanche, nous n'avons pas de renseignements sur le déploiement par quartier.

Orange déploie le réseau fibre selon des contraintes techniques sur lesquelles nous n'avons pas d'emprise.

Le lien suivant vous permet de connaître l'éligibilité des logements dans votre quartier et d'être tenu informé des dernières avancées : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Vous pouvez renseigner une adresse, ou, si cela ne fonctionne pas, vous pouvez également zoomer sur la carte jusqu'à identifier un logement.

Résultats des derniers comptages connus sur les secteurs Grand Bois - Antoine Pardon - Aigas

Les Services de la Mairie ont mis à notre disposition les résultats d'études datant de 2007 à 2013, 2017 pour les plus récentes...alors que nous attendions bien sur les résultats des comptages effectués en 2018...chiffres dont nous demandons à nouveau de pouvoir disposer.

Quartier du Grand Bois :

Les chiffres disponibles montrent clairement un accroissement régulier et important de la circulation dans ce quartier.

La vitesse moyenne de circulation relevée est excessive, par rapport à celle autorisée pour 75% des véhicules décomptés.

Un nombre impressionnant de camions et de poids lourds emprunte le Chemin du Grand Bois, alors même que la circulation leur est interdite sur cette voie.

Les travaux de séparation des voies, et autres aménagements initialement prévus sur le Chemin du Grand Bois, ne sont toujours pas réalisés...il nous est également signalé des véhicules qui effectuent des dépassements sur cette voie, aussi bien en montée qu'en descente.

Au croisement Chemin du Grand Bois / Voie Romaine, la visibilité n'est pas satisfaisante et doit être réaménagée...pose de miroirs, ou autres dispositifs.

Chemin de l'Aigas / D.Plan :

Les chiffres disponibles datent de 2017, donc probablement sous-évalués par rapport à la situation d'aujourd'hui, mais ils permettent cependant de valider les constats suivants :

- Chaque jour, les piétons, nos enfants pour la plupart, quatre fois par jour pour certains, partagent la chaussée avec, en moyenne journalière, 2000 voitures et 50 poids lourds...

- La vitesse moyenne relevée dans l'étude disponible, 40km/h, ne reflète pas la réalité : Cette vitesse a été mesurée à 60 mètres d'un ralentisseur particulièrement cassant, mesure effectuée au niveau du N°25 pour un ralentisseur situé au niveau du N° 23, ralentisseur lui même situé à environ 100 mètres d'un deuxième ralentisseur, lui aussi particulièrement cassant, situé au niveau du N°18...

- La vitesse moyenne sur le Chemin de l'Aigas, telle que mesurée au seul niveau du ralentisseur du N°23, est déjà, à ce niveau, supérieure à celle autorisée sur la totalité de cette voie : Zone 30 km/h...

- Quid alors de la vitesse moyenne réelle sur le Chemin de l'Aigas ?

Comme pour le quartier du Grand Bois, nous demandons à avoir communication des comptages effectués Chemin de l'Aigas en 2018, dont l'opération de « comptage des piétons », menée le 31 mai 2018 et suivants par les Services de la Métropole.

Dans sa livraison N°47 de Juillet-août 2018, le magazine municipal Le Mag nous apporte quelques nouvelles importantes concernant le projet de remise aux normes du Chemin de l'Aigas :

- Édito de M. le Maire :

Mr le Maire confirme que la Métropole a enfin programmé des travaux qui étaient attendus depuis longtemps sur Tassin : Ré-emménagement de la rue François Mermet, puis, à suivre, même chose pour le Chemin de l'Aigas .

- Article page 14 :

Dans cet article, figure la confirmation écrite que les projets de travaux à mener Rue François Mermet et Chemin de l'Aigas sont bien tous les deux pris en compte dans le cadre de la « Programmation Pluriannuelle des Investissements » de la Métropole concernant la Commune de Tassin...avec un démarrage prévisionnel des travaux fin 2019 pour la Rue François Memet, donc 2020 en pratique, et, « à suivre », sans aucune précision de date, pour le Chemin de l'Aigas...

Ces éléments constituent bien sûr de bonnes nouvelles, et nous remercions vivement M. le Maire et ses Équipes pour leur engagement sur ces dossiers, leur pugnacité, et les résultats obtenus.

Pour autant, dans ce contexte, et compte tenu de ce qui précède concernant la situation actuelle de la circulation des piétons sur le Chemin de l'Aigas, nous demandons à M. le Maire et ses Équipes de faire en sorte que soit mise en place, « en attendant », une « solution palliative » pour assurer la sécurité des piétons sur le Chemin de l'Aigas : Aménagement d'un passage piétons protégé et éclairé le long de l'un des côtés du Chemin de l'Aigas, le côté impair nous semblent à tous le meilleur choix , comme cela existe déjà à proximité Chemin de la Chênaie à Tassin, ou Chemin des Brosses à Charbonnières...

Travaux des berges du Ponterle / Lutte contre les inondations / A. L'Excellent

En préambule, il est à noter que le SAGYRC a fait le nécessaire pour la régularisation des actes d'expropriations et des indemnisations avant le début des travaux .

- Les travaux d'aménagements des berges (maîtrise d'œuvre SAGYRC), ainsi que les travaux de confortement du Chemin Finat Duclos (maîtrise d'œuvre Métropole), ont débuté début juillet 2018 (avec 2 mois de retard sur le calendrier prévisionnel), les entreprises ont travaillé tout l'été .

- L'entreprise MAIA FONDATION, en charge de ces travaux de confortement du Chemin Finat Duclos et de la réalisation des protections « Berlinoises » pour les berges en secteurs très contraints par le manque de place, a terminé cette phase peu après à la mi-septembre, en quasi conformité avec les délais.

Pour l'autre partie de protection des berges :

- En rive droite, en amont du ruisseau, un segment avec mur de protection est réalisé (grattage, cloutage, pose de merlons, semelle de béton, mur de protection)...

- En aval du Pont des Bruyères, les travaux de re calibrage sont effectués (élargissement, grattage sous le pont qui permettent de « gagner » environ 50 cm de passage supplémentaire pour l'eau, (déviation et enrochement du collecteur des eaux pluviales)...

- Les travaux de protection se poursuivent de l'aval vers l'amont ; grattage cloutage, pose de merlons devraient pouvoir être réalisés d'ici fin octobre entre le berlinois aval et amont.

- La période hivernale de reproduction de la faune nécessite l'interruption des travaux de fin octobre/mi-novembre à fin mars.

- Les murs de protection et la réalisation de digues en rive droite et la plupart des travaux en rive gauche sont donc reporté à 2019.

- Un enrochement provisoire doit être effectué avant cette période pour contenir les éventuelles intempéries et limiter au mieux l'érosion des berges.

- Les riverains sont globalement satisfaits de voir ces travaux se réaliser et espèrent un automne et un prochain printemps clément en précipitations pour permettre la suite des travaux.

Questions diverses

Pour faire suite aux sollicitations de la Mairie...

- Où installer les silos à verre / nos réponses :

Angle Voie Romaine / Chemin Antoine Pardon : Près du panneau du Conseil de Quartier

Plateau de Méginand : En face du panneau du Conseil de Quartier, de l'autre côté du carrefour, là ou sont rassemblés les bacs sélectifs du Plateau de Méginand .

Où installer les silos à vêtements / nos réponses :

Le Conseil de Quartier n'est pas favorable à l'installation de silos à vêtements sur le domaine public. Le Conseil de Quartier est favorable pour qu'ils se trouvent, comme c'est déjà le cas, dans le périmètre des «Donneries» situées dans les déchetteries partagées de la Commune.

Pour faire suite aux demandes des Membres du Conseil de Quartier :

- Angle du Chemin du Pin Coupé et de la Voie Romaine : Pose d'un panneau rappelant aux propriétaires de canidés les règles de bienséance quant aux déjections de leurs animaux de compagnie

- École Marin : Quid des projets de la Mairie quant au devenir de l'École Marin ?

- Salle de Réunion de l'École Marin : Nous remercions Mr Blanchin de bien vouloir faire en sorte que nous puissions continuer à bénéficier, dans les meilleures conditions matérielles, de la salle de réunion de l'École Marin lors des réunions à venir de notre Conseil de Quartier.

Prochaine Réunion de notre Conseil de Quartier / Salle de réunion de l'École Marin:

- Le jeudi 13 décembre 2018 à 20h00

A cette occasion, nous accueillerons M. Blanchin, M. Palazon et peut être M. Le Maire

. Nous attendons vos questions à poser aux représentants de la mairie.

L'Ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 h00.

Cécile Tavernier et Catherine Seux